



SOCIÉTÉ

Révolution en vue pour le conseil de classe

La réforme du bac impose une transformation de cette instance, qui s'apparente plus à une chambre d'enregistrement qu'à un véritable lieu de « conseil ».

CAROLINE BEYER [@BeyerCaroline](#)

ÉDUCATION Un pensum qui n'en finit pas où, par ordre alphabétique strict, le cas de chaque élève est examiné, à raison de deux minutes en moyenne. Un exercice codifié, où les représentants de parents et d'élèves font de la figuration, tout comme les enseignants de certaines disciplines perçues comme mineures...

Un lieu pourtant décisif, où se distribuent les félicitations et les avertissements et se décident les orientations. Le conseil de classe, avec sa lourde logistique humaine et sa bureaucratie excessive, a vécu. Et l'actuelle réforme du lycée, qui interroge la notion même de classe, va être l'occasion de se pencher sur son cas.

Au ministère de l'Éducation nationale, on explique que c'est « un vrai sujet d'actualité ». Le comité de suivi de la réforme du bac, installé à la rentrée par le ministre, dans un esprit de consensus, planche déjà sur le sujet. Car, à l'approche des premiers conseils, prévus fin novembre, la situation s'annonce compliquée. Selon un sondage mené dans l'académie de Poitiers par le Syndicat national des personnels de direction (SNPDEN-Unsa), les conseils de classe pourraient réunir, selon le profil des établissements et la déclinaison locale de la réforme du lycée, de 8 à 50 professeurs ! Les élèves risquent de payer les effets de cette machine bureaucratique. Outre les *« joue vraiment son rôle de conseil »*, précise-t-il. Un défi dans le cadre de la réforme du bac qui implique de choisir trois spécialités en première, puis deux en terminale.

Et le rôle des parents dans tout ça ? *« Bien souvent, les parents délégués ne s'intéressent qu'au cas de leurs enfants, explique Lysiane Gervais, secrétaire nationale du SNPDEN et proviseur d'un lycée situé près de Bordeaux. Les réunions doivent se tenir tard, sinon les parents se plaignent dans les établissements de*



Un conseil de classe à l'internat d'excellence de Sourdon (Seine-et-Marne).

matières dites de « tronc commun » - six disciplines du français à l'histoire, en passant par l'EPS -, les élèves de première ont fait le choix de trois spécialités, parmi 12. Auxquelles s'ajoutent les options...

« L'opportunité pour les parents de prendre plus leur place »

« D'après les remontées de terrain, trois formules se dégagent », explique Jean-Charles Ringard, qui copréside le comité de suivi de la réforme du bac général et technologique. Certains établissements ont ainsi fait le choix de mettre en place deux conseils de classe, l'un autour du tronc commun, l'autre autour des spécialités. Dans les établissements de 1 000 à 12 000 élèves, le chef d'établissement - qui préside le conseil de classe - peut y passer ses soirées pendant deux à trois semaines », raconte-t-elle. Les parents, eux, estiment que « 17 heures, c'est trop tôt ! » et regrettent de rédiger « des comptes rendus que personne ne lit ».

« Il est temps de se poser les bonnes questions autour du sens et de l'objectif du conseil de classe, affirme Gilles Demarquet, président de l'Apel, l'association

lités. D'autres proposent de réunir les enseignants du tronc commun et un professeur qui représenterait les trois spécialités. Enfin, et c'est sans doute la formule la plus innovante, des lycées imaginent un conseil restreint avec seulement trois enseignants qui représenteraient les trois grands champs disciplinaires : les langues, les humanités et les sciences. « On passerait de 20 à trois professeurs », résume Jean-Charles Ringard. Une formule qui obligerait aussi les enseignants à réfléchir en commun, en amont. « Nous allons émettre des recommandations. L'idée est que ce conseil de classe cesse d'être une simple chambre d'enregistrement et qu'il

JULIEN DANIEL/MYOP



des parents au privé catholique sous contrat. *J'y vois l'opportunité pour les parents de prendre davantage leur place.* »

«*La tendance n'est malheureusement pas à inclure les parents*», déplore Rodrigo Arenas, à la FCPE, première fédération de parents du public. Pour être écoutés, il faudrait que les parents soient associés, en amont, autour d'un objectif défini. «*L'objectif de ce conseil doit être de faire évoluer les élèves et de construire leur orientation. Il ne doit pas être un tribunal*», conclut-il. ■